

### **Alerte au sujet des dysfonctionnements des nouvelles plateformes mises en place par le CNRS**

L'Assemblée générale de l'IREMAM réunie le 21 septembre 2023 à la MMSH d'Aix-en-Provence tient à attirer l'attention de la direction de l'INSHS et du CNRS sur la dégradation des conditions de travail et les entraves aux initiatives, missions et projets de recherche générées par le déploiement des plateformes Notilus, Etamine et Goelett. Les membres présents à l'AG partagent les alertes déjà adressées par de nombreuses unités aux instances du CNRS au sujet des dysfonctionnements de ces plateformes. Loin de leurs objectifs de simplification des démarches de réservation de mission, l'utilisation de ces plateformes génère une perte de temps et d'énergie considérables pour les gestionnaires et les chercheurs et chercheuses du laboratoire. Le tronçonnage des missions implique également un surcoût substantiel pour l'ensemble des missions réservées (facturation de 3€ par tronçon).

Or, en tant que laboratoire « aire culturelle » la mission est au cœur de notre profession, à la fois pour mener nos enquêtes de terrain mais aussi pour nos interventions dans différents événements scientifiques internationaux. Sans formation ni soutien, la réservation des missions les plus simples est déjà un parcours du combattant, c'est d'autant plus le cas pour des collègues devant se rendre dans des régions sensibles. En outre, la géolocalisation de ces plateformes est défectueuse pour les territoires où se rendent les membres de notre unité : des villes, voire des capitales, sont mal enregistrées ou ne le sont pas du tout, entraînant des refus de la part du FSD notamment. Tout ceci compromet gravement l'organisation de nos séjours sur le terrain, au cœur de l'exercice même de notre métier.

En conséquence, l'AG de l'IREMAM demande au CNRS de remédier au plus vite aux lourds et coûteux dysfonctionnements de ces plateformes, de corriger l'appareil de géolocalisation y compris pour les territoires extra-européens, d'assurer une formation à nos agents pour l'utilisation de ces plateformes mais également de permettre l'emploi d'un.e gestionnaire supplémentaire, pour assurer la bonne tenue de nos activités scientifiques.

Par ailleurs, étant particulièrement concerné par les missions à l'étranger, le laboratoire attire l'attention sur les usages de l'argent public qu'implique le marché adossé à la plateforme Goelett et à l'entreprise prestataire FCM. Concernant la réservation des vols à l'international, nous avons à de nombreuses reprises constaté des différences de prix très importantes entre les prix négociés sur Goelett et les prix pratiqués sur le marché ouvert, pour des prestations exactement identiques. De même, le marché public proposé par Goelett exclut d'une manière qui paraît arbitraire certaines compagnies aériennes dont les statistiques de sécurité ne sont pas plus inquiétantes que d'autres compagnies incluses sur la plateforme. Là encore, l'exclusion de ces compagnies (par exemple Air Arabia, Egyptair...) implique des surcoûts considérables en termes d'argent, de temps, d'énergie et d'empreinte carbone. L'AG de l'IREMAM demande donc l'ouverture d'une concertation autour de ces questions qui, loin d'être anecdotiques, permettraient concrètement de rationaliser la dépense publique tout en garantissant de meilleures conditions de travail.

Motion votée à l'unanimité le 21 septembre 2023.